

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 135 (1990)
Heft: 6

Erratum: Rectification concernant le colonel Kopp

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

6. Conclusions

La technique est importante. L'instruction doit être précise, les détails soignés, l'entraînement intensif. Seul un travail sérieux permet d'atteindre de bons résultats. Force nous est cependant de constater que, une fois de plus, les techniques sont reléguées au second plan.

Car au centre de toute activité il y a l'homme :

Le tireur doit se maîtriser, se concentrer et dominer la technique. Le moniteur doit inculquer les méthodes avec patience et persévé-

rance. Le chef de section doit créer le climat de travail et forger l'état d'esprit qui permettra de rechercher à chaque fois la performance maximale.

La grande majorité de notre jeunesse apprend à tirer avec intérêt. A nous de développer leurs facultés et leur esprit de compétition. Si nous réussissons à mettre à la disposition de nos sociétés des jeunes membres bien formés, le tir restera encore longtemps notre sport national. Par voie de conséquence, la qualité des tirs de combat ne pourra que s'améliorer.

F. R.

Rectification concernant le colonel Kopp

L'actuel cdt du GEMA 500, un mois après notre éditorial de mars, insiste pour que nous disions que le colonel Kopp n'y a jamais été incorporé. En effet, lapsus, il a été le chef de la fraction EMA 201.2 préposée à l'information (et à la défense psychologique). C'est là qu'il a piétiné le petit orteil de l'un ou l'autre journaliste. Dont acte.

Pour le reste, et connaissant quelque peu le GEMA 500 mais pas tous ses 500 journalistes, je partage ici l'effarement d'un ancien chef du DMF lorsqu'il eut connaissance non de cette institution louable en soi, mais des effectifs qu'elle absorbe et des qualités douteuses de certains de ses membres, à voir ce qu'ils produisent dans les médias sous le sceau du civil. Dont acte aussi.

RMS, le réd. en chef